

Analyse de l'institution littéraire : quelques points de repères

Jacques Dubois

Citer ce document / Cite this document :

Dubois Jacques. Analyse de l'institution littéraire : quelques points de repères. In: Pratiques : linguistique, littérature, didactique, n°32, 1981. La littérature et ses institutions. pp. 122-130;

doi : <https://doi.org/10.3406/prati.1981.1226>

https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_1981_num_32_1_1226

Fichier pdf généré le 13/07/2018

ANALYSE DE L'INSTITUTION LITTÉRAIRE

Quelques points de repère

Jacques DUBOIS

En 1981, la revue **Littérature** a donné pour titre à deux de ses livraisons « l'institution littéraire » : elle n'aurait sans doute pas envisagé de le faire dix ou même cinq ans plus tôt pour la simple raison qu'alors cette notion d'institution avait peu cours et que l'on n'accordait guère d'intérêt à la littérature en tant que système d'instances doté d'une légitimité particulière. Il n'en va plus de même aujourd'hui ; tout un courant, certes encore diffus, s'intéresse désormais à l'aspect institutionnel des pratiques littéraires et met cette question à l'ordre du jour. Pourquoi aujourd'hui et aujourd'hui seulement ? Peut-être a-t-il fallu que l'appareil traditionnel des lettres présente des signes de vieillissement et d'enrayement pour que l'on s'avise de sa réalité et de l'influence qu'il exerce sur la production des œuvres. De toute façon, une théorie de l'institution littéraire est en voie de formation et elle s'affirme comme complémentaire d'autres modes de l'explication sociologique. Quoique mal assurée, elle mérite déjà d'être définie à travers les travaux et les réflexions qui la représentent. On tentera ici, en parcourant des productions parfois fort différentes, de la reconnaître et d'en évaluer la portée. Mais fixons au préalable, par trois remarques, l'orientation que prendra cet état des recherches.

Tout d'abord, on pourrait contester le terme d'institution par quoi est ici désigné l'objet central de la nouvelle théorie. Il faut savoir, en effet, que d'autres lui sont préférés chez certains auteurs. Je l'ai retenu parce qu'il est immédiatement parlant et qu'il présente une généralité commode. Aussi parce que cette notion d'institution assez dévaluée en sociologie générale semble retrouver une vitalité et une force inédites dès qu'on l'applique à la littérature. Sans doute cela tient-il précisément au fait que nos consciences ont longtemps refoulé, et pour des raisons qu'il faudrait dire, la représentation de la littérature comme une institution parmi d'autres.

En second lieu, le présent aperçu se restreindra à des travaux du domaine français. L'intention est de se limiter et de s'en tenir à un ensemble relativement homogène. Il serait néanmoins intéressant d'aller au-delà et d'étendre

l'enquête à d'autres champs de recherches. Le domaine allemand mériterait tout particulièrement l'attention. La pensée d'un Brecht ou celle d'un Adorno sur la culture et sur les arts ont toujours manifesté et comme naturellement une préoccupation institutionnelle. Aujourd'hui les analyses de Peter Bürger, par exemple, systématisent le point de vue de l'institution. Je ne pourrai malheureusement pas les retenir ici.

Enfin, il n'est pas imprudent de dire que, dans les limites du domaine français tout au moins, on ne peut aujourd'hui penser la littérature sous sa forme instituée sans tenir compte des travaux de sociologie culturelle de Pierre Bourdieu et de son équipe. Ceux-ci forment une source théorique et méthodologique de première importance qui, pour la sociologie de la littérature, a sans doute constitué la contribution la plus décisive des dernières années. Il faut toutefois noter que Bourdieu lui-même a peu écrit sur la littérature et que ses études sur la question demeurent dispersées. Il est à souhaiter que celles-ci soient rassemblées un jour prochain. On reviendra plus loin sur son apport à l'analyse du champ littéraire.



Pour aborder la question du statut de la littérature, il n'est pas inutile de se reporter à deux textes qui ont marqué les années de l'après-guerre et qui nous restent comme deux essais critiques importants, **Qu'est-ce que la littérature ?** de Sartre (1) et **Le Degré zéro de l'écriture** de Barthes (2). Ces deux ouvrages relèvent d'une conception institutionnelle du domaine littéraire dans la mesure notamment où ils tentent de se dégager d'une perception mythifiée de la création en mettant au jour les masques sous lesquels l'écrivain moderne se produit dans la vie sociale. Ils dévoilent tous deux sous la comédie littéraire les contradictions où se trouve pris l'écrivain bourgeois. Il est surtout remarquable que, différentes par leur inspiration, les deux analyses isolent le même moment historique comme origine d'un statut moderne de l'homme de lettres. Pour Barthes comme pour Sartre, c'est aux alentours de 1850 qu'avec Flaubert, le réalisme, les Parnassiens, le corps des littérateurs se conçoit comme autonome en se coupant de la vie sociale par ce qui est à la fois un acte de repli et une tentative de spécialisation. L'art pour l'art et le réalisme artisanal se feront les expressions complémentaires de ce mouvement « autonomiste ». Or, ceci revient, pour le domaine des lettres, à se doter d'une légitimité propre que vont garantir des instances telles que la critique, l'enseignement littéraire et les académies. Il s'agit là d'un procès institutionnel dont les deux auteurs ont bien cerné les bases et l'orientation même s'ils ne l'ont décrit que fort incomplètement.

S'il y a bien lieu de revenir à Sartre et à Barthes, on peut aussi se demander pourquoi les efforts clairvoyants de **Situations II** et du **Degré zéro** sont quelque peu restés stériles dans l'immédiat, pourquoi ne s'est pas développée dans les années cinquante une théorie de l'institution. En fait, si les deux réflexions se sont prolongées, c'est d'une manière quelque peu indirecte, ainsi qu'on va le voir.

(1) J.-P. Sartre, **Situations, II**, Paris, Gallimard, 1948.

(2) R. Barthes, **Le Degré zéro de l'écriture**, Paris, Seuil, coll. Pierres Vives, 1953.

Parmi les questions que posait Sartre, celle, largement nouvelle, du destinataire de l'œuvre (« Pour qui écrit-on ? ») fut en tout cas reprise par Robert Escarpit et par tous ceux qui, avec lui ou d'après lui, se sont préoccupés de la lecture et des publics (lisants ou non). Il n'est que de relire sa petite **Sociologie de la littérature** (3) pour voir que, dès 1958, Escarpit décrivait le fait littéraire à la lumière d'une trilogie production-diffusion-consommation qui impliquait une conscience de l'appareil littéraire. Il n'a pas cessé depuis d'insister sur l'aspect matériel de la production esthétique et d'envisager celle-ci sous l'angle de la communication. Ses plus récents travaux sont d'ailleurs centrés sur la communication en général, sur les systèmes et les circuits qu'elle met en œuvre. De ce point de vue, les recherches diverses de l'école de Bordeaux sur les pratiques de lecture ont ouvert un chantier important vers lequel ont convergé, au cours des années, de nombreux spécialistes. Il faut relever toutefois que cette direction d'analyse n'aborde pas véritablement la question institutionnelle dans la mesure où elle n'envisage guère l'appareil littéraire comme réseau autonome de relations symboliques et comme lieu des rapports de pouvoir ou de domination entre instances plus ou moins légitimées.

Du côté de Barthes, l'analyse des écritures en tant qu'emblèmes mythiques du travail littéraire n'a guère été poursuivie. Mais **Le Degré zéro**, en mettant le doigt sur le codage des textes comme forme de ce qui les institue socialement, ouvrait la voie à toute une sémiologie littéraire, à toute une socio-critique dont le propos recoupe parfois largement le domaine que nous tentons de cerner. Cela devait conduire, vingt ans plus tard, à un autre essai d'une veine et d'une verve un peu semblables à celles du **Degré zéro**, **Pour une critique de l'économie politique du signe** de Jean Baudrillard (4). Sans trop s'occuper de littérature, Baudrillard s'y interroge sur les valeurs et fonctions du signe dans les discours des sociétés contemporaines. En même temps ou par la suite, différents chercheurs — parmi lesquels Claude Duchet, Charles Grivel, Françoise Gaillard (5) — se sont attachés à décrire le codage socio-historique des textes littéraires et des formes symboliques. Tous ces travaux sont habités par l'idée que l'écriture de fiction est soumise à une régulation extérieure qu'instaure l'appareil littéraire.

Une troisième ligne de réflexion amorce à sa manière l'analyse institutionnelle. Elle dérive des travaux philosophiques de Louis Althusser. En proposant d'analyser en termes d'*appareils idéologiques* l'action du pouvoir d'Etat sur et par les superstructures, Althusser mettait en place un concept promis à un grand succès et qui conduisait à se représenter la sphère culturelle comme l'ensemble solidaire d'une série de secteurs autonomes et spécialisés. Appliqué à la littérature, ce point de vue permet d'attaquer la question si longtemps occultée de la subordination des lettres à l'institution scolaire. C'est principalement Renée Balibar qui, dans **Les Français fictifs** (6), a mis en lumière cette subordination en vue de faire ressortir ce qu'il y a d'effet idéologique sous tout effet esthétique. Pour cet auteur, et jusqu'à un certain point,

(3) R. Escarpit, **Sociologie de la littérature**, Paris, P.U.F., coll. Que sais-je ?, 1958.

(4) J. Baudrillard, **Pour une critique de l'économie politique du signe**, Paris, Gallimard, 1972.

(5) Pour ces auteurs, voir notamment **Littérature**, n° 12, décembre 1973 (« Codes littéraires et codes sociaux ») et C. Duchet, **Sociocritique**, recueil collectif, Paris, Nathan, 1979.

(6) R. Balibar, **Les Français fictifs**, Paris, Hachette Littérature, 1974.

les grands écrivains « produisent pour l'École » et lui procurent ainsi qu'à ses maîtres des modèles grammaticaux et stylistiques qui sont autant de compromis linguistiques singuliers. L'analyse de Renée Balibar n'a pas manqué de paraître réductrice à force de lier trop étroitement la production des écrivains à des finalités scolaires. L'un de ses grands mérites réside toutefois dans la tentative d'articuler les pratiques d'écriture au fonctionnement de la structure sociale et d'un appareil dominant perçu comme force instituante.

**

A présenter les choses comme on vient de le faire, l'idée d'institution apparaît comme le fruit d'une lente maturation. Dans cette perspective, sa force de rupture est partiellement escamotée et l'on ne voit peut-être pas suffisamment qu'elle instaure une compréhension des faits qui, à certains égards, est radicalement neuve. Insistons sur ce pouvoir de rupture. En fait, la notion s'enracine par tout un côté dans un courant de pensée qui conteste les grands ensembles que sont la justice, l'école, la médecine, etc. On pense ici à une œuvre comme celle de Michel Foucault qui illustre bien le fait que toute analyse institutionnelle s'alimente à un esprit contre-institutionnel. On pense aussi à cette sociologie radicale que représente René Lourau et à l'intérêt qui la porte vers ces forces de dissolution que sont les avant-gardes historiques (7). De façon générale, l'attention réservée depuis un certain nombre d'années aux mouvements esthétiques de l'avant-garde prend nécessairement place dans l'effort de repérage et de dévoilement des appareils artistiques. Ainsi le surréalisme ou encore Dada sont devenus des points de référence permanents pour qui s'intéresse à la crise des systèmes. Par ailleurs, le remarquable *Kafka* de Deleuze et Guattari (8), en avançant la notion de littérature mineure, met au jour l'existence d'une littérature dominante, qui est « littérature des maîtres » ; de là, l'idée qu'au XX^e siècle, les grandes créations (Kafka, Céline, Beckett) sont celles qui déjouent cette domination et qui, pratiquant une stratégie de l'appauvrissement (thématique, stylistique), frappent de suspicion l'art le plus légitimé. Dans cette ligne, le renouveau de ces littératures minoritaires que sont les littératures régionales (l'occitane ou la québécoise) se charge d'une signification forte et l'on ne s'étonnera guère de voir débattre, en raison de l'urgence, la question de l'institution sur le terrain même de ces littératures (9).

Tout différemment, la même théorie procède encore d'un esprit de rupture en ce qu'elle représente un retour à l'histoire après le long épisode structuraliste qui concordait aussi avec la priorité donnée aux textes et à leur composition interne. La nouvelle problématique renoue avec des préoccupations comme celles des générations littéraires, de la montée et du déclin des écoles, de l'évolution et de la hiérarchie des genres, des carrières d'écrivains. Effet classique du balancier ? On pourrait se dire en tout cas que ce n'était guère la peine d'enterrer la vieille histoire positiviste si c'est pour la ressusciter et la restaurer aujourd'hui sans plus de détours. Tout indique cependant que ce n'est pas exactement cette histoire-là qui nous revient, avec

(7) R. Lourau, *L'Auto-dissolution des avant-gardes*, Paris, Galilée, 1980.

(8) G. Deleuze et F. Guattari, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Ed. de Minuit, 1975.

(9) Voir notamment *L'Institution littéraire québécoise*, n° 134 de la revue *Liberté* (Montréal), mars-avril 1981.

son biographisme et son anecdotisme, mais une histoire des pratiques littéraires conçue selon d'autres exigences. On parlera à ce propos d'une histoire *construite*, articulée à une théorie des fonctions littéraires et orientée vers l'explication de ce qui détermine l'apparition des auteurs, des genres et des œuvres. Est-il besoin de dire que cette histoire ne nous est pas donnée, qu'elle est encore à penser et à faire ? Sa place et son rôle dans l'enseignement des lettres sont aussi à redéfinir. Il est possible de rendre sens — un sens stimulant — à des objets d'étude tels que la carrière de Balzac ou la montée du surréalisme, tels que la formation de l'instance critique du XIX^e siècle ou l'écllosion du récit policier au XX^e, et d'intégrer ce sens à la lecture et à l'analyse des textes. Selon un point de vue que l'on dira sociologique ou matérialiste, c'est non seulement possible mais c'est encore nécessaire. Et, sur ces bases, les clivages sommaires entre histoire et structure, entre biographie et œuvre devraient être repensés en direction de cette « sociocritique des totalités » dont parle Henri Mitterand (10).

Il est d'ailleurs significatif que cette histoire tende à s'élaborer sur des fondements structuraux. Si l'on se réfère, en effet, à la théorie des champs développée par Pierre Bourdieu, on constate qu'elle privilégie un mode d'appréhension par coupes synchroniques. Bourdieu dégage l'autonomie du champ (politique, scientifique, littéraire, de la haute couture, etc.) de la solidarité et de la réciprocité qui lient les positions des différents agents et instances à un moment précis de la durée. Comme il se doit, toute fluctuation interne d'une position se répercute sur les autres positions. Il s'ensuit que la structuration du champ exerce une détermination forte sur toute intégration d'un élément nouveau. Toutefois, la même théorie fait la part des déterminations proprement sociales, considérant qu'elles ne sont pas annulées mais bien réfractées et en quelque sorte aménagées par la logique du réseau des positions. De surcroît, si l'on se reporte notamment au principal écrit de Bourdieu sur l'appareil littéraire, « Le Marché des biens symboliques » publié en 1971 (11), on constate que l'action de l'histoire y est largement prise en compte et à plusieurs égards. Ainsi la notion de marché, même dans l'emploi partiellement métaphorique qui est le sien ici, renvoie à la base économique du système et implique que l'on fasse entrer en jeu les fluctuations historiques de l'infrastructure (c'est en fonction d'elles, par exemple, qu'un nombre plus ou moins grand d'individus afflue sur « le marché des lettres » ou encore que les écrivains optent ou non pour les genres les plus rentabilisables). D'autre part, le champ littéraire est approché au travers des luttes qui l'animent et le parcourent. Celles-ci manifestent, selon Bourdieu, la concurrence qui s'établit entre écrivains d'une même époque ou d'une même génération pour la « conquête du capital symbolique ». Au sein de la littérature moderne, elles conduisent à la mise en pratique d'une « loi de distinction » qui veut que chaque groupe nouveau (cénacle, école, avant-garde) assure son avènement en rompant de façon spectaculaire avec le credo esthétique du groupe qui précédemment avait capté à son avantage la légitimité. Lutttes, conquête, succession : on voit que la dimension historique est loin d'être absente et que la structure du champ est pensée dans ses transformations successives.

Ce premier regard porté sur l'œuvre de Pierre Bourdieu invite à pré-

(10) H. Mitterand, *Le Discours du roman*, Paris, P.U.F., 1980.

(11) P. Bourdieu, « Le Marché des biens symboliques », dans *L'Année sociologique*, 22, 1971, pp. 49-126.

senter plus largement cette œuvre dont l'apport paraît essentiel. Le dynamisme intellectuel et la puissance critique de Bourdieu s'expriment dans une production abondante, marquée par un style personnel où la virtuosité le dispute parfois à la pénétration et à la clairvoyance. Ce sociologue a fait école et ses recherches reflètent tout un travail d'équipe. La revue **Actes de la recherche en sciences sociales**, fondée en 1975 et qui compte jusqu'ici une quarantaine de livraisons, témoigne de ce caractère collectif des investigations (12). Parmi les ouvrages signés par Bourdieu, seul ou en collaboration, s'il n'en est aucun qui soit véritablement consacré au champ littéraire, trois relèvent de la sociologie des formes et productions symboliques. Il nous intéressent plus spécialement et constituent une bonne introduction. En 1965 et 66, ont paru coup sur coup **Un Art moyen** (13) et **L'Amour de l'art** (14). Le premier de ces livres s'attache à analyser les usages sociaux de la photographie ainsi que les normes et rituels qui règlent ces usages. On y voit apparaître, à la faveur d'une interrogation sur les lieux où s'exprime aujourd'hui la culture populaire, cette notion de production *moyenne* pour un public *moyen* que Bourdieu reprendra plus tard pour l'appliquer, par exemple, au genre romanesque. La seconde étude interprète les résultats d'une enquête sur la fréquentation des musées. Pour la première fois, Bourdieu a l'occasion de dégager une liaison étroite entre la compétence esthétique de chaque sujet social et sa dotation culturelle, qui est héritage scolaire et familial. L'auteur reviendra plus d'une fois sur ce thème et notamment dans **la Distinction** (15), cette somme consacrée aux pratiques de culture. « Critique sociale du jugement » riche en aperçus divers, **la Distinction** fait voir comment les membres de notre société se définissent par les goûts qu'ils expriment, les choix esthétiques qu'ils opèrent (ce qu'ils distinguent les distingue) tels que ces goûts et ces choix révèlent et trahissent leur appartenance de classe. Bourdieu ouvre de la sorte un très considérable débat sur l'art, rappelant combien aujourd'hui encore cet art est idéalisé dans l'illusion d'une coupure avec la vie sociale. Il revient aussi sur quelques-uns des concepts-clés de son aire théorique (*marché, champ, habitus*) pour s'attacher à décrire, sur fond de données d'enquête, les modes d'appropriation de l'œuvre d'art ou de l'objet culturel suivant les classes sociales. Le chapitre consacré aux variantes du goût petit-bourgeois, très remarquable, révèle chez Bourdieu une fascination à l'égard de la classe moyenne et de ses différentes fractions qui était déjà celle de Barthes, du Barthes de **Mythologies** notamment.

Par son objet et son caractère de synthèse, **la Distinction** se pose en ouvrage de référence très général. Mais il convient de revenir à des études qui cernent de plus près le domaine des pratiques littéraires. S'inspirant des di-

(12) Voici le relevé des livraisons des **Actes** dans lesquelles un ou plusieurs articles sont réservés à des questions de littérature (entre parenthèses les noms des auteurs de ces articles) : 1975, 1 (Boltanski), 2 (Bourdieu), 4 (Chamboredon, Charle, Ponton), 5-6 (Boltanski) ; 1976 : 5 (Bourdieu), 6 (de Singly) ; 1977 : 13 (Bourdieu, Charle, Chamboredon et Fabiani), 14 (Chamboredon et Fabiani), 17-18 (Ponton) ; 1978 : 23 (Mammari et Bourdieu) ; 1979 : 26-27 (Schorske) ; 1980 : 32-33 (Thiesse).

(13) P. Bourdieu, L. Boltanski, R. Castel, J.-Cl. Chamboredon, **Un Art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie**, Paris, Ed. de Minuit, coll. Le Sens commun, 1965.

(14) P. Bourdieu et A. Darbel, **L'Amour de l'art. Les Musées et leur public**, Paris, Ed. de Minuit, coll. Le Sens commun, 1966.

(15) P. Bourdieu, **La Distinction**, Paris, Ed. de Minuit, coll. Le Sens commun, 1979.

rections ouvertes par Bourdieu, deux chercheurs, Rémy Ponton et Christophe Charle, ont appliqué la théorie des champs à ce domaine. Ils se sont donné pour objet la seconde moitié du XIX^e siècle, période qui, du point de vue de l'institution, est en quelque sorte fondatrice. Leurs interrogations portent pour l'essentiel sur la formation et l'expansion des écoles et cénacles tels que Parnasse et naturalisme, symbolisme et courant psychologique du roman. On renverra ici au premier article de R. Ponton, intitulé « Programme esthétique et capital symbolique » (16) et à l'ouvrage de Ch. Charle, *La Crise littéraire à l'époque du naturalisme* (17) mais aussi à plusieurs textes des *Actes de la recherche*. Sans entrer dans l'aspect technique de ces analyses, il faut tout au moins montrer en quoi elles proposent une nouvelle lecture — et une lecture construite — de l'histoire des mouvements littéraires.

Première ligne de force : la formation et le développement de mouvements comme le Parnasse ou le naturalisme sont rapportés à une logique interne à l'institution. Cette logique directrice se manifeste dès l'émergence du groupe (marquée par une rupture distinctive) et se prolonge à travers les stratégies qui conduisent à la consécration et assurent la détention d'un pouvoir symbolique. Bien entendu, chaque courant ne reproduit pas systématiquement le même modèle et des spécificités s'affirment qui résultent des rivalités entre groupes ou encore de l'interférence du champ littéraire avec d'autres champs, telle la sphère politique (voir le cas du naturalisme). On peut aussi se demander si le schéma que met en place R. Ponton avec beaucoup de précision conviendrait aussi bien pour le XX^e siècle que pour le XIX^e : à partir de 1915-20, les transformations du réseau éditorial, la crise surréaliste, les revendications avant-gardistes représentant autant de perturbations du système institutionnel qui font que l'autonomie de ce dernier perd de sa transparence et de sa netteté.

Un deuxième point marquant des mêmes analyses est la mise en rapport de la hiérarchie toujours mouvante des différents secteurs de la création (poésie, théâtre, roman, essai) avec l'origine socio-culturelle des écrivains, des agents du champ. Pour chaque sujet qui entre en littérature, les ressources financières, l'origine des classes, la dotation culturelle sont des déterminations fortes qui l'orientent vers la pratique d'un genre plutôt que d'un autre ; le taux de fréquentation et le degré de concurrence propres à chaque domaine entrent aussi en ligne de compte. C'est par ce biais que l'analyse mesure l'importance de l'appartenance sociale des auteurs et qu'elle se rend à même de mieux poser la vieille question des « visions du monde » : les luttes symboliques parfois violentes qui opposent écoles et esthétiques sont à l'intersection de positions sociales et de statuts institutionnels.

Enfin, des travaux comme ceux de Charle, de Ponton ou encore de Boltanski contribuent à articuler de façon fonctionnelle le rôle des différentes instances du champ — cénacles, salons et revues, éditeurs, critiques, jurys et académies, etc. Un réseau complexe de connexions et d'interactions est ainsi

(16) R. Ponton, « Programme esthétique et capital symbolique », *Revue Française de Sociologie*, XIV, 2, 1973, pp. 202-220.

(17) Ch. Charle, *La Crise littéraire à l'époque du naturalisme. Roman — théâtre — politique. Essai d'histoire sociale des groupes et des genres littéraires*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1970.

mis à jour qui circonscrit un lieu depuis lequel la légitimité littéraire se déploie. C'est de pouvoir, de domination, de luttes d'influence qu'il est question ici : nous sommes bien au cœur d'un appareil institué sur le modèle du politique. A propos du pouvoir dans la sphère des lettres, il y a lieu de dire un mot à cet endroit du travail entrepris par Régis Debray qui est un peu comme un dépassement critique des points de vue précédents. Dans son essai au titre très parlant, **Le Pouvoir intellectuel en France** (18), Debray, entremêlant science et polémique, se pose la question de savoir qui détient les commandes, qui exerce l'influence prépondérante dans un champ étendu cette fois au monde intellectuel en général. En fait, ce monde, ainsi que l'indique l'auteur, se réduit parfois à une microsociété parisienne qui fait à elle seule la mode et les succès. Mais la thèse principale de Debray est qu'en notre siècle le « parti intellectuel » a traversé trois âges comme autant de cycles au cours desquels une instance différente a chaque fois dominé : successivement il y eut le cycle universitaire (1880-1930), le cycle éditorial (1920-1960) et le cycle des médias (à partir de 1968). Même si elle contient des appréciations sommaires, touchant par exemple le clivage entre écrivains et universitaires, entre « haut clergé » et « bas clergé », cette interprétation est stimulante en ce qu'elle va droit à la question centrale des rapports de pouvoir. Elle offre également cet intérêt de ne pas surfaire ou de ne pas figer l'autonomie du champ des lettres, tout en relançant un débat sans doute ancien mais aussi très actuel, celui de la fonction intellectuelle (19).

On vient de reconnaître rapidement ce qu'apporte aujourd'hui à notre connaissance de l'histoire l'exploration des groupes et des formations qui font la vie des lettres. Tout un registre de questions ordinairement refoulées est abordé par ce biais. Soyons pourtant attentifs à l'un ou l'autre écueils rencontrés par l'analyse d'institution. Ainsi on doit bien regretter que cette « nouvelle histoire » tende à exclure de l'explication des écrivains qui se sont imposés indépendamment des stratégies propres aux cénacles et qui sont parfois les plus grands ou les plus importants. C'est un des aspects mis en évidence par **L'Institution de la littérature** (20), ouvrage dans lequel je reprends et prolonge la théorie de Bourdieu et de son école. J'y suis conduit à proposer que l'on étudie les carrières individuelles d'écrivains en rapport avec le dispositif d'institution ; j'y insiste aussi sur la notion de position de classe comme médiation entre l'origine sociale de l'individu et son statut d'auteur. On peut s'inquiéter par ailleurs du silence relatif des recherches ici évoquées sur les textes et le travail de création des auteurs. Comme nous l'avons vu à propos de Barthes, des effets institutionnels ont lieu et se manifestent à ce niveau également, effets qui s'entrecroisent avec la part la plus subjective de la création. C'est la question des « écritures » qui resurgit mais aussi des valeurs de la littérature et de ses produits. Il existe cependant des études qui vont dans cette direction et qui, de quelque manière, viennent compléter heureusement les précédentes. On citera ainsi l'important travail de Claude Abastado consacré aux **Mythes et rituels de l'écriture** (21).

*
**

L'aperçu rapide qui s'achève a surtout voulu faire état d'orientations

(18) R. Debray, **Le Pouvoir intellectuel en France**, Paris, Editions Ramsay, 1979.

(19) Sur la question des intellectuels, attirons l'attention sur un numéro de la revue **L'Arc, La Crise dans la tête** (70, 1977), qui contient d'excellents aperçus.

(20) J. Dubois, **L'Institution de la littérature**, Paris-Bruxelles, Nathan-Labor, coll. Dossiers media, 1978.

(21) Cl. Abastado, **Mythes et rituels de l'écriture**, Bruxelles, Editions Complexe, 1979.

générales tout en les illustrant d'exemples et en les accompagnant de références. Il s'est développé de la sorte comme une incitation à la découverte et à la lecture. Il ne s'agissait donc ni de dresser un bilan ni de s'engager dans un débat. Certains accents ont été mis tantôt sur des contributions dont le rôle a paru décisif pour l'essor de la méthodologie tantôt sur certains apports du courant nouveau à l'ensemble des études littéraires. Mais il est sûr que d'autres aspects, ici négligés, mériteraient également l'attention.